



Jun 2017

EVANGILE SELON SAINT JEAN (7, 37-39)

Le dernier jour de la fête, le grand jour, Jésus debout s'écria : « si quelqu'un a soif, qu'il vienne à moi et qu'il boive, celui qui croit en moi ! » selon le mot de l'Écriture : « de son sein couleront des fleuves d'eau vive ». Il parlait de l'Esprit que devaient recevoir ceux qui avaient cru en lui.

C'est à la fin de la grande fête juive « des tentes », c'est-à-dire à un moment très important pour les contemporains du Christ, qu'il se manifeste comme source de vie. Le Christ qui verra son côté transpercé d'une lance d'où coulera le sang et l'eau. Il y a dans l'Évangile un lien profond entre l'eau, source de vie et symbole de l'Esprit Saint, et le sang répandu sur la croix pour le pardon des péchés. Et la Vierge Marie est liée à ce mystère de l'eucharistie dès le début du ministère de Jésus Christ. A Cana elle est celle qui obtient le miracle de l'eau changée en vin, signe donné comme annonce du jeudi saint où le Christ changera le vin en son sang.

Nous sommes baptisés pour témoigner, de ce mystère de la Vie. Vous êtes bien placées, au quotidien, dans vos équipes, pour voir et comprendre combien les gens ont soif. Dans un monde souffrant, un monde précaire, il y a parfois une soif de Dieu qui peut s'exprimer de manière inconsciente. Même les personnes les plus éloignées, soit par manque de foi, soit par une religion autre, soit par trop de soucis, expriment une soif à laquelle seul le Christ, en réalité, peut répondre.

Bien sûr, l'attention portée par les équipières et les bénévoles aux choses matérielles est essentielle, mais il reste si nécessaire d'apporter, de proposer plus aux personnes accueillies. Toute notre attitude peut devenir témoignage. La vie de vos équipes est un témoignage de fraternité, de proximité. A l'approche de l'été, le moment est propice pour nous tourner vers la source d'eau vive, prendre des moments de silence pour nous ouvrir à l'Esprit Saint. Saint Vincent parle aux

*lazaristes de la garde du silence, soit pour l'âme, ou pour l'étude ou pour les autres emplois que l'on a à faire ; car comme l'esprit de l'homme ne peut pas demeurer sans agir, s'il est obligé de garder silence, cela fera qu'il s'adonnera davantage à l'étude, si c'est un prêtre ou un écolier ; si une autre personne, à son emploi et occupation. Celui qui n'a pas cette vertu du silence, s'il ne travaille point de tout son pouvoir à le pratiquer, ne fera que perdre le temps*¹

¹ SV XII, 57-58 Conférence de saint Vincent sur le silence, 20 septembre 1658.